

## Financement islamique et performance financière des petites et moyennes entreprises

**Jules Mandeng Ma NTAMACK**

Enseignant-chercheur ; MC, HDR, Enseignant chercheur, FSEGA, Université de Douala, Cameroun,  
Laboratoires de recherche : GERA, LEMA et RIME-Lab - [jmandeng2005@yahoo.fr](mailto:jmandeng2005@yahoo.fr)

**Youssef OUSMANA**

Doctorant, FSEGA, Université de Douala, Cameroun, GERA - [youssefousmana@gmail.com](mailto:youssefousmana@gmail.com)

**Received:** April 17, 2024

**Accepted:** May 14, 2024

**Published:** June 30, 2024

### Résumé

**Objectif :** Ce papier vise à analyser l'influence du financement islamique sur la performance financière des PME.

**Méthode :** Pour satisfaire cet objectif, nous avons mené une enquête quantitative auprès de 48 PME après avoir effectué une étude exploratoire portant sur 8 entreprises qui nous a permis de mieux affiner les échelles de mesure de nos concepts.

**Résultat :** Il ressort de l'analyse de la régression que le financement islamique à travers sa dimension niveau d'endettement islamique influence positivement la performance financière PME.

**Originalité/pertinence :** dépasser l'analyse de la structure financière des entreprises selon la logique de contingence, dettes bancaires et capitaux propres, pour s'intéresser à d'autres formes de financement dans l'explication de la performance financière des entreprises. Cette étude s'inscrivant dans le prolongement de débat sur la structure financière des entreprises et de la finance islamique met en exergue le rôle du financement islamique sur la performance financière des PME.

**Mots clés :** Finance islamique, financement islamique, performance financière, théorie économique islamique, régression.

## Islamic financing and financial performance of small and middle enterprises

### Abstract

**Objective:** This paper aims to analyze the influence of Islamic financing on the financial performance of SMEs.

**Method:** To meet this objective, we conducted a quantitative survey of 48 SMEs after carrying out an exploratory study of 8 companies, which allowed us to better refine the measurement scales of our concepts.

**Result:** It emerges from the regression analysis that Islamic financing through its dimension of Islamic debt level of the company positively influences financial performance.

**Originality/relevance:** go beyond the analysis of the financial structure of companies according to the logic of contingency, bank debts and equity, to focus on other forms of financing in the explanation of the financial performance of companies. This study is an extension of the debate on the financial structure of companies highlights the role of Islamic financing on the financial performance of SMEs.

**Keywords:** Islamic finance, Islamic financing, financial performance, Islamic economic theory, regression.

## Introduction

Après une longue période consacrée à l'étude de la grande entreprise et son rôle dans le développement des économies des pays développés, aujourd'hui un consensus s'est établi sur le rôle primordial des petites et moyennes entreprises (PME<sup>1</sup>) dans le développement des économies émergentes et en voies de développement (Ngongang et Ahmadou, 2018). Cette catégorie d'entreprise occupe une place importante dans le tissu économique, notamment au Cameroun où elle représente plus de 95% des entreprises (INS, 2017).

Ces entreprises éprouvent des difficultés à financer leurs activités. Cela tient notamment à leur capacité limitée à fournir une information fiable ainsi qu'à leur expertise financière limitée qui résulte de leurs spécificités financières (Adair et Adaskou, 2011). Selon une étude de la banque mondiale (2013), au Cameroun, les crédits bancaires alloués au secteur privé représentaient en moyenne 10,4% du PIB, entre 2008 et 2010. Par ailleurs, seuls 30% des PME camerounaises ont accès aux crédits bancaires (banque mondiale et IFC, 2009).

Par ailleurs, Les récentes crises financières ont conduit à émettre des jugements sévères sur la finance conventionnelle et favoriser l'essor de la finance islamique. Cette dernière se distingue de la finance conventionnelle par le respect des préceptes de l'islam et leur application dans le domaine des affaires (Badaj et Radi, 2017).

Malgré ses origines lointaines, qui remontent au prophète de l'islam<sup>2</sup>, son introduction en tant que système financier (et par extension domaine d'étude académique) est une construction contemporaine impulsé par le célèbre article de Maududi, « *The economic problem of man and its islamic solution* », publié dans *l'islamic publication (PVT) LTD.*, en 1947. En effet selon Martens (2001), si on exclut les essais de finance islamique au milieu des années quarante en Malaisie et au Pakistan à la fin des années cinquante, tentatives qui échouèrent à l'époque ; la première banque islamique de dimension modeste fut créée en Egypte en 1963, dans la bourgade agricole de Mit Ghamr, située dans le delta du Nil à l'instigation d'un économiste local, grand admirateur dit-on du mouvement coopératif allemand, du nom de Ahmed al-Naggar. Cette initiative, comme toutes celles qui suivront, s'inscrivait dans le paradigme de ce qui a été appelé la « *théorie économique islamique* ». Ce paradigme bien que fondé sur la Charia, était né au milieu du XXe siècle et est formulé dans un langage économique qui se veut moderne.

La particularité de la finance islamique réside tant au niveau de ses principes de fonctionnement qu'au niveau de ses techniques de financement (Mohamadou et Aissatou, 2020). Le partage des risques et pertes avec l'entrepreneur étant la particularité la plus importante du système bancaire islamique, il constitue l'une des divergences les plus évidentes par rapport au système bancaire traditionnel. Par ailleurs, lorsqu'il est question de prêt, le système bancaire classique attache une importance toute particulière à la solvabilité de l'emprunteur et met l'accent sur l'échéance de remboursement de la somme prêtée et des intérêts. Ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès au financement bancaire par PME.

Plusieurs synthèses des travaux théoriques et empiriques ont récemment été consacrés à la finance islamique dans les pays en voies de développement, notamment en Afrique (Ilboudo, 2016 et 2019 ;

---

<sup>1</sup> La définition officielle de PME / PMI au Cameroun découle de la loi n° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME. Selon cette loi, rentrent dans la catégorie des PME, les entreprises ayant un effectif permanent employé compris entre 6 et 100 individus et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxe est supérieur à 100 millions et n'excède pas un milliard de FCFA.

<sup>2</sup> Paix et Bénédiction Sur Lui

Bouzerouata et Ben Bayer, 2017), et singulièrement au Cameroun (Imam et Kpodar, 2015 ; Ngaha et Binam, 2019 ; Djoufouet et Nzongang, 2019 ; Mohamadou et Aissatou, 2020 ; Ngono, 2021). Ces travaux mettent principalement l'accent sur le financement des PME par la finance islamique et sur la pertinence de l'inclusion financière de la finance islamique dans les pays en développement.

Notre étude s'inscrit dans ce contexte théorique et empirique afin d'expliquer l'incidence du financement islamique sur la performance financière des PME. Nous répondons aux questions suivantes : le type de financement choisi, participatif ou non participatif, par la PME explique-t-il sa performance financière ? le niveau d'endettement islamique de la PME (ou le volume de financement obtenu) explique-t-il sa performance financière ?

Pour atteindre cet objectif, nous avons mené une enquête quantitative auprès de 48 PME après avoir effectué une étude exploratoire portant sur 8 PME qui nous a permis de mieux affiner les échelles de mesure de nos concepts.

Dans la suite de ce travail, nous présentons la revue de la littérature (1), la démarche méthodologique (2), les résultats et discussions (3).

## **1. Revue de la littérature**

Cette section présente les approches théoriques et les résultats empiriques des travaux antérieurs sur le financement islamique et la performance financière.

### **1.1. Financement islamique et théorie financière**

Le système financier islamique se base principalement sur des contrats entre deux parties, la première est un pourvoyeur de fonds (une banque ou fonds d'investissement) et la deuxième un utilisateur de fonds (un entrepreneur ou un particulier). Généralement, on peut distinguer deux modes de financement conformes à la loi islamique (El Ouafa, 2016) : le financement basé sur le partage des profits et pertes (PPP) et le financement basé sur la réalisation d'une marge (mark-up) suite à l'achat et revente d'un bien. A l'instar des produits financiers conventionnels, les produits islamiques font l'objet d'une asymétrie informationnelle entre les parties contractantes. Par ailleurs, l'introduction du paradigme informationnel dans le cadre du débat initié par Modigliani et Miller (1958 ; 1963) a permis l'émergence des nouvelles théories pour notamment relâcher les hypothèses de neutralité de la structure financière afin de rapprocher la théorie de la réalité des PME (Adair et Adaskou, 2014). Toutes ces théories s'articulent, généralement, autour de la question suivante : comment effectuer le choix entre les différents moyens de financement dans le but d'accroître la valeur de l'entreprise ? Parmi celles-ci, deux théories semblent particulièrement en concurrence : la théorie du compromis ou théorie du ratio optimal d'endettement (trade-off theory) et la théorie du financement hiérarchique (pecking order theory) (Molay, 2005).

#### **1.1.1. Financement islamique et création de valeur**

La théorie financière a identifié plusieurs objectifs pour l'entreprise à savoir : la pérennité de l'entreprise, l'accroissement du chiffre d'affaires ou de la part de marché, la minimisation des coûts... Mais dans les dernières décennies, l'attention a été portée sur l'objectif le plus fondamental à savoir la maximisation de la richesse des actionnaires et par conséquent, la création de la valeur (Zekri, 2005). En effet, créer de la valeur consiste à prendre des décisions de financement qui s'alignent sur les stratégies d'investissement de l'entreprise (Assous, 2015 ; Badaj et Radi, 2017). Les contrats de

financement islamique tels que la Moucharaka<sup>3</sup> et Moudaraba<sup>4</sup> sont dotés d'un aspect positif important qui réside dans l'absence de toute charge financière majorant le coût de production. De ce fait, ils peuvent contribuer à baisser les prix par rapport à d'autres méthodes de financement (Abdalla, 1999 ; Badaj et Radi, 2017), et par conséquent, créer de la valeur. En outre, la banque islamique ne limite pas sa participation dans l'entreprise à celle d'un bailleur de fonds, mais agit comme un partenaire financier en participant activement à la gestion et à la prise des décisions afin d'optimiser la performance de l'entreprise. Les agents de crédit assument le rôle de consultants externes afin d'orienter les dirigeants et maximiser la rentabilité des entreprises qu'ils ont financé. Les contrats de financement islamique, conçoivent une relation Banque-entreprise en liant les intérêts du bailleur de fonds au gérant de l'entreprise. Ainsi, les entreprises bénéficient d'un accompagnement technique et managérial de la part des institutions ayant assurées leur financement (Khan, 1995). A travers ses connaissances et son expérience, l'institution financière cherche à ajouter de la valeur à l'entreprise financée (Warde, 2000 ; Badaj et Radi, 2017).

### 1.1.2. Financement islamique et théorie du compromis

La théorie du compromis (Static Trade Off Theory) (Kraus et Litzenberger, 1973) fait partie des théories proposées pour relâcher la théorie de neutralité de Modigliani et Miller (1958). Elle prône l'existence d'un ratio optimal d'endettement au-delà duquel toute augmentation supplémentaire de la dette accroîtrait considérablement le risque de faillite. Ce ratio résulte d'un arbitrage entre l'avantage fiscal de la dette et les différents coûts engendrés par le levier (Bradley et *al.*, 1984). Le niveau optimal d'endettement est atteint lorsque les avantages et les coûts sont égaux (Badaj et Radi, 2017). La théorie du compromis (Modigliani et Miller, 1963) souligne que la fiscalité est un facteur pertinent dans le choix entre le financement par dette ou par augmentation de capital. La vue traditionnelle souligne que la dette est fiscalement déductible, alors que le coût des capitaux propres, à savoir, les dividendes, sont soumis à l'impôt. Par conséquent, le régime fiscal encourage le financement par endettement au détriment de l'augmentation de capital. A cet effet, Ang (1991) montre que les entreprises qui bénéficient d'un taux d'imposition réduit ont tendance à limiter leur recours à l'endettement conditionné par la réalisation d'économies d'impôt. De plus, Khan (1995) explique que l'imposition est liée aux dividendes et non pas au capital. Cependant, il est important de souligner que les dividendes ne constituent pas le seul gain lié au capital. L'entreprise peut avoir l'option de distribuer les dividendes ou de retenir ses profits. Les profits réinvestis sont en mesure de minimiser ou même d'éliminer les dettes ce qui augmente la valeur de l'entreprise. Ainsi, un financement islamique de type PPP, contrairement à un financement mark-up, n'engendre pas l'augmentation des impôts à payer, même si le système fiscal décourage la distribution de dividendes (Badaj et Radi, 2017). Les entreprises devraient donc avoir une préférence pour les contrats de financement PPP tels que la moucharaka et la moudaraba.

### 1.1.3. Financement islamique et théorie du financement hiérarchique

Les principes de la théorie du financement hiérarchique (Pecking Order Theory), dont les fondements de base ont été mis en place par Myers et Majluf (1984), supposent l'existence d'un ordre hiérarchique des sources de financement (Badaj et Radi, 2017). Pour tenir compte des particularités des PME camerounaises, nous pourrions citer le modèle du « financement hiérarchisé semi-fort » (Singcock et

---

<sup>3</sup> Le mot Moucharaka vient du mot arabe Shirkah qui signifie participation ou association. Concrètement le contrat de Moucharaka peut être conçu comme suit : un entrepreneur approche une banque ou autre investisseur pour lui demander de financer un projet. La banque procure un capital avec droit de regard sur la gestion du projet. Un partage des profits de l'activité est fixé à l'avance selon des proportions fixées par le contrat et les parts de profits ne sont pas forcément égales aux rapports des apports de fonds. Par contre les pertes éventuelles sont à répartir exactement au prorata des apports. En plus, le manager (l'entrepreneur), reçoit une rémunération pour la gestion effective du projet avant la répartition des bénéfices nets (Ilboudo, 2019).

<sup>4</sup> La modaraba est un contrat d'association et d'investissement dans lequel la banque joue le rôle de bailleur de fond (rabilmal) et l'entrepreneur (moudarib) devra assurer la gestion du projet financé. Dans le cadre de la moudaraba, le rendement de la banque dépend du profit réalisé par le projet financé.

Mandeng, 2021). Ce modèle précise que les entreprises doivent faire face à certaines contraintes, liées principalement au coût et au risque de perte de contrôle, pour accéder aux sources de financement. En effet, elles sont généralement dirigées et détenues par une seule et même personne ou les membres d'une même famille. Ils sont donc soucieux de garder la propriété et le contrôle de leurs entreprises. Par conséquent, les propriétaires-dirigeants préfèrent ne pas avoir recours au financement externe afin d'éviter le risque de dilution du pouvoir. A cet effet, la hiérarchie dans les choix de financement commence par les fonds propres, les dettes à court terme, les dettes à long terme puis l'augmentation de capital (Cassar et Holmes, 2003). Les contrats de financement PPP impliquent la participation de l'institution financière dans la gestion de l'entreprise ou du projet financé. Ainsi, le choix d'un contrat PPP engendre un risque de perte de contrôle. Les entrepreneurs devront ainsi avoir des préférences pour les produits mark-up, notamment la mourabaha, pour garder les banques loin de l'intervention directe dans la gestion de leurs entreprises (Abdalla, 1999). Cependant, le contrat moucharaka moutanaqissa<sup>5</sup> permet à la banque de financer entièrement le projet et de se désengager progressivement au profit du promoteur qui assume seul la responsabilité de la gestion de l'entreprise créée. Ce mode de financement permet donc de s'assurer que la propriété sera entièrement transférée à l'entrepreneur dans un délai déterminé, ce qui est avantageux pour ceux qui préfèrent l'autofinancement. Ainsi, la moucharaka moutanaqissa permet à l'entrepreneur d'être propriétaire unique et à la banque d'investir ses ressources dans de nouveaux projets d'investissement (Khan, 1995 ; Badaj et Radi, 2017).

### 1.2. Résultats empiriques du recours au financement islamique par les PME

Haddab et Traimond (1992), soulevaient déjà la problématique du financement des PME par la finance islamique dans les pays en développement. Ils pensent que : les institutions financières départ leurs contrats qu'elles proposent ont vocation à financer les activités des PME. Selon ces auteurs, les PME les plus dynamiques et susceptibles de générer des effets d'entraînement rencontrent de grosses difficultés pour accéder aux marchés des matières premières et des semi-produits. Les vellités exportatrices qu'elles peuvent manifester se heurtent aux difficultés techniques de ce type d'opération : longueur des délais de paiement, formalités, techniques de financement particulières... à cet effet, le recours à la murabaha, constitue une bonne façon de financer l'achat de matières premières et semi-produits, en particulier lorsqu'il faut les importer. L'effet bénéfique qu'exerce sur la trésorerie de l'entreprise cette opération sera d'autant plus grand que le remboursement sera fractionné. Cependant, Ilboudo (2019) mettant en avant le coût du financement soulignait que la murabaha est plutôt un désavantage pour la PME, qui est jugé plus cher que le crédit ordinaire dans le système bancaire classique.

Par ailleurs, pour Ibrahim (1996) le développement des PME ne peut se faire qu'avec une politique d'emplois basée sur des ressources longues. A cet effet, le recours au financement associatif sous forme de musharaka permet aux PME de mobiliser des fonds propres ou, s'il s'agit de musharaka dégressive, des quasi-fonds propres, qui leurs font souvent défaut (Mohamadou et Aissatou, 2020). La mudaraba peut être employée à des fins identiques et se traduire par un effet de levier supérieur à celui que l'on obtient avec la musharaka puisque aucune mise de fonds n'est exigée du prometteur (Haddab et Traimond, 1992). Par ailleurs, le contrat d'Ijara permet aux PME d'acquérir les équipements sans que l'opération ne se traduise pas une réduction de son Fonds de Roulement.

Ainsi, l'utilisation simple ou combinée des modes de financement proposées par les banques islamiques apparaît bien adaptée fonctionnement des PME.

En tenant compte de la rareté des études empiriques ayant liés le financement islamique et la performance financière des PME, nous formulons l'hypothèse de recherche suivante :

**H1 : Le type de financement islamique choisi influence positivement la performance financière des PME**

<sup>5</sup> Il s'agit d'un contrat de participation de dégressive dans lequel la banque se retire de la société au fur et à mesure que le projet financé avance.

Par ailleurs, dans le cadre de la décision de financement l'entreprise est amenée à faire une combinaison des ressources financières : les fonds propres à l'entreprise, des apports en capitaux et des emprunts lors d'une insuffisance de couverture de dépenses d'investissement. Elle est ainsi amenée à déterminer la structure financière optimale qui minimise le coût du capital et maximise la valeur de l'entreprise dont le débat remonte aux travaux de Modigliani et Miller (1958 et 1963). Ces auteurs ont été les premiers à définir la structure financière. Cette dernière représente le rapport dettes/fonds propres qui maximise la valeur de l'entreprise. Dans cette optique, la relation entre le niveau d'endettement et la performance financière des entreprises a fait l'objet de plusieurs études aux résultats controversés (Modigliani et Miller, 1958 ; Jensen et Meckling, 1976).

Dans le cadre de la présente recherche, la structure financière renvoie à la composition des ressources financières de l'entreprise, au poids et à l'équilibre entre les ressources propres et les dettes. Les fonds propres ou capitaux propres représentent l'ensemble des ressources financières internes à l'entreprise (Feudjo et Tchankam, 2012), tandis que les dettes et les ressources assimilées représentent les fonds obtenus auprès des pourvoyeurs externes, notamment le financement islamique. Ce constat pose les jalons de la détermination de coût du capital en finance islamique. En travaillant sur l'analyse comparative des coûts des financements entre le système conventionnel et le système islamique Ilboudo (2019) établie une relation entre performance et niveau de financement islamique obtenu par les PME Burkinabè.

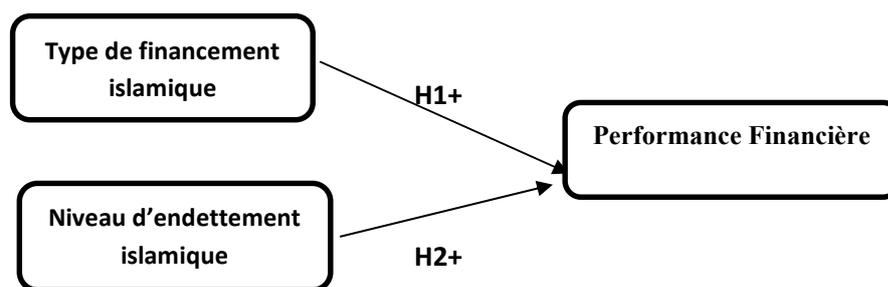
Par ailleurs, au Cameroun, la plupart des études concernant la finance islamique ont été développées dans le domaine de l'économie mais il n'en reste pas moins que ces derniers soulignent l'impact de la finance islamique sur le développement économique en général et la performance financière des PME en particulier ; car ces dernières constituent la colonne vertébrale de l'économie. C'est ainsi que, Djoufouet et Nzongang (2019) ont étudié la contribution du système financier islamique en général et de la microfinance islamique sur l'amélioration des conditions de vie des populations africaines. En effet, selon ces auteurs, la double gouvernance (actionnariale et religieuse) des institutions financières islamique pourrait réduire le comportement opportuniste des dirigeants.

En tenant compte de notre première hypothèse et du débat sur la structure financière optimale, nous formulons celle-ci comme suit :

**H2 : Le niveau d'endettement islamique influence positivement la performance financière des PME**

De ces deux hypothèses de recherche formulées, découle le modèle a priori de recherche suivant :

**Figure 1 : modèle à priori de la recherche**



Source : Auteurs

## 2. Méthodologie

Cette section étale les différentes étapes de construction de notre recherche. A cet effet, il s'agira, successivement, d'éclaircir la mesure des variables de recherche, d'explicitier la démarche de constitution de l'échantillon et de préciser les outils nécessaires à l'analyse des données collectées auprès des dirigeants des entreprises.

### 2.1. Mesure des variables d'étude

Rappelons que la présente étude met en relation deux concepts, le financement islamique et la performance financière. Afin de mieux cerner ces concepts et cadrer la problématique au travers de la

perception et de la subjectivité des dirigeants des entreprises (Usunier et al., 2000 ; Bocco, 2010 ; Issor, 2017) et compte tenu des difficultés d'accès aux informations contenues dans les états financiers des entreprises, une étude exploratoire a été menée auprès de huit (08) dirigeants de PME. Celle-ci a permis de contextualiser notre étude et affiné notre hypothèse de recherche. En effet, la variable financement islamique est un construit bidimensionnel composé de type de financement et niveau d'endettement. Ainsi ces dimensions ont été mesurées respectivement à l'aide de deux batteries de six (6) et quatre (04) items en s'appuyant sur les travaux de Ibrahima (1996), Ilboudo (2016 et 2019) et Grangereau et Haroun (2004)<sup>6</sup>, concernant le type de financement ; et de ceux de Charreaux (1997)<sup>7</sup>, Séverin et Dhennin (2003) ainsi que Bourdieu et Colin-sédillot (1993) pour ce qui concerne le niveau d'endettement. Quant à la performance financière des entreprises, étant donné qu'aucun nouvel item n'a été généré, nous avons fait une synthèse de la littérature (Kaplan et Norton, 1996 ; St-pierre et al., 2005 ; Bocco, 2010 ; Bahyaoui, 2017 ; Ngongang, 2018).

La contextualisation des indicateurs de mesure des concepts a permis d'élaborer, à l'aide des échelles de Likert à cinq points, un questionnaire.

## 2.2. Outils d'analyse des données collectées

Outre la statistique descriptive portée sur les tris à plat, la présente étude a mobilisé plusieurs autres outils statistiques d'analyse afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des données qui seront collectées à l'aide du questionnaire. Il s'agit du test de fiabilité, l'analyse en composante principale (ACP) et la régression linéaire sous SPSS (Statistical Package for Social Sciences).

En effet, la méthode de régression est une analyse explicative qui cherche à établir une relation linéaire entre une variable, dite expliquée, et une ou plusieurs autres variables, dites explicatives. De ce fait, le principe consiste donc à « *estimer une variable, Y1 par exemple en fonction de variables indépendantes X1, X2, ... Cette équation est l'équation de régression de Y1 en fonction de X1, X2... On écrira parfois  $Y1 = F(X1, X2, \dots)$  qu'on lit Y1 est une fonction de X1, X2, ...* » (Murray, 1983). Cette relation s'exprime par l'équation de régression qui présente la variable à expliquer comme la somme de chacune des variables explicatives affectées de leurs coefficients de régression à laquelle s'ajoute un terme constant. La significativité d'une telle relation est estimée par le coefficient de corrélation. Ce coefficient varie entre 0 et 1.

## 2.3. Les données et leur collecte

L'échantillon est constitué par application de la méthode d'échantillonnage par choix raisonné. Dans le cadre de la présente recherche, la finance islamique étant très embryonnaire, les deux institutions phares à savoir AFRILAND FIRST BANK et SAVANA ISLAMIC FINANCE ont servi de relai institutionnel. Compte tenu du climat concurrentiel autour du marché de la finance islamique et des antécédents d'espionnages industriels avec des individus se faisant passer pour des étudiants, l'accès aux informations sur les entreprises utilisatrices des services de la finance islamique étaient difficile à obtenir. A cet effet, ces institutions n'ont pas cédé à notre demande de mettre à notre disposition la liste des clients qui se financent auprès de leurs services. A la place, elles nous ont proposé d'assurer la médiation avec les chefs de structure et les personnes à interviewer. Les données ont été collectées auprès de 48 dirigeants PME dans les régions du Littoral, Centre, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord. Ainsi, l'échantillon est constitué des SA (35,4%), des SARL (18,8%), des SCS (20,8%), des EURL<sup>8</sup> (18,8%) et des SAS (6,3%). Parmi ces entreprises, 20,8% sont des industries, 16,7% sont des entreprises commerciales, 18,8% relèvent du service traditionnel, 22,9% relèvent du secteur agricole et enfin 20,8% du domaine des bâtiments et travaux publics. La plupart de ces entreprises ont moins de 5 ans d'ancienneté (41,7%).

<sup>6</sup> Grangereau P. et Haroun M. (2004), « Financements de projets et financements islamiques –Quelques réflexions prospectives pour des financements en pays de droit civil », Banque & Droit, n° 97, sept-oct.

<sup>7</sup> Charreaux G. (1997), Vers une théorie du gouvernement des entreprises, In Charreaux G. (Coord), Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance, théories et faits, Economica, Paris.

<sup>8</sup> Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limité

Par ailleurs, la plupart des PME de l'échantillon ont à leur tête un dirigeant de sexe masculin (72,9%) ayant une tranche d'âge comprise entre 41 et 50 ans. Ces dirigeants ont entre 5 et 10 ans d'ancienneté (50%) et ont, pour la plupart, reçu une formation du niveau secondaire (37,5%).

### 3. Résultats et discussion

#### 3.1. Présentation et interprétation des résultats

Cette section présente les résultats des analyses des données nécessaires à la validation du modèle de régression. Elle présente, dans un premier temps, le contrôle de l'opérationnalisation des variables et, dans un second temps, les estimations du modèle de régression.

##### 3.1.1. Contrôle de l'opérationnalisation des variables

Ce point présente les résultats de l'analyse en composantes principales des variables ayant servi à la formulation de nos hypothèses de recherche. À cet effet, il existe diverses analyses descriptives permettant de contrôler l'opérationnalisation des variables. Dans le cadre de notre travail, nous avons choisi l'ACP en raison de la nature de nos variables qui sont métriques. Elle permettra d'identifier les facteurs qui expliquent les corrélations entre un ensemble d'items d'une même variable ou entre plusieurs variables.

##### 3.1.1.1. Financement islamique

La variable financement islamique a été mesurée par deux (02) batteries respectivement de six (06) et quatre (04) items suivant une échelle de Likert à cinq points (jamais, pas assez souvent, souvent, assez souvent et très souvent). En effet, les deux batteries d'items du financement islamique renvoient respectivement aux types de financement choisis et le niveau d'endettement islamique. Ces propositions ainsi formulées nous ont permis de recueillir les avis des différents répondants par rapport aux deux sous-concepts de la variable financement islamique (voir tableaux 1 et 2 en annexe).

##### - Type de financement islamique choisi

L'échelle de mesure des types de financement islamique comporte six (06) items qui sont introduits pour une factorisation. Après factorisation, les résultats préliminaires de l'ACP sont résumés dans le tableau (1) suivant :

**Tableau 1 : KMO et test de sphéricité de Bartlett**

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,819
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	110,135
	ddl	10
	Signification de Bartlett	0,000

Sources : Nos résultats

La lecture de ce tableau fait ressortir un indice KMO de 0,819 et un test de sphéricité de Bartlett de 110,135 très significatif au seuil de 0,000 avec un degré de liberté de 10. Ces résultats nous confortent dans le choix de factoriser nos données.

Ainsi, l'ACP réalisée sur les données fait ressortir un facteur dont la valeur propre (3,265) est largement supérieure à 1 et expliquant 65,307% de la variance totale ce qui est une bonne restitution des informations. En outre, toutes les communalités sont supérieures à 0,5 ce qui traduit que les items de mesure décrivent effectivement le facteur. Ce facteur a été nommé type financement islamique en nous inspirant des écrits des auteurs comme Haddab et Traimond (1992) et Ibrahima (1996).

Le test de fiabilité fait ressortir un Alpha de Cronbach 0,867, ce qui traduit une bonne cohérence de l'échelle au sens Laurencelle (1998), Green et al. (1977), Cortina (1993), Conbach et Shavelson (2004). Le tableau (2) résume les résultats de l'ACP.

**Tableau 2 : Analyse factorielle sur les types de financement islamique**

Items	Composante	Communalités
	1	
Financement pour acquisition des matériels/équipements	0,900	0,809
Prise de participation dégressive dans les projets de l'entreprise ; en reversant à intervalle régulier la partie de bénéfice revenant à la banque	0,835	0,697
Ijara, location du matériel avec option de vente ou non	0,810	0,599
Financement pour acquisition de marchandises	0,774	0,655
Financement des marchés publics	0,710	0,505
<b>Valeurs propres</b>	<b>3,265</b>	
<b>% variance expliquée</b>	<b>65,307</b>	
<b>% cumulé de la variance expliquée</b>	<b>65,307</b>	
<b>Alpha de Cronbach</b>	<b>0,867</b>	

Sources : Nos résultats

#### - Niveau d'endettement islamique de l'entreprise

L'échelle de mesure du sous concept niveau d'endettement islamique, quant à elle comporte une batterie de quatre (04) items qui ont été introduit à la factorisation. A cet effet, les résultats préliminaires de l'ACP nous renseignent que les données sont factorisables avec un indice KMO de 0,773 (valeur bonne) et un test de sphéricité de Bartlett de 51,150 qui est très significatif au seuil de 0,000 avec un degré de liberté de 6. Ces résultats nous confortent dans le choix de factoriser nos données. Le tableau (3) suivant recapitule les résultats préliminaires de l'ACP :

**Tableau 3 : KMO et test de sphéricité de Bartlett**

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,773
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	51,150
	ddl	6
	Signification de Bartlett	0,000

Sources : Nos résultats

Par ailleurs, les résultats de l'ACP ainsi effectué font ressortir un facteur dont la valeur propre (2,443) est largement supérieure 1 et restitue environ 61,068% de la variance cumulée. De plus, les communalités sont toutes supérieurs à 0,5. Ce qui traduit une bonne corrélation entre les facteurs et les items de mesures. Nous nous sommes inspirés des travaux de Feudjo et Tchankam (2012), Ngongang (2012) ainsi que Ngongang et Ahmadou (2018) pour renommer ce dernier niveau d'endettement islamique.

Le test de fiabilité réalisé sur l'échelle fait ressortir un Alpha de Cronbach de 0,784 qui est très bon pour nos analyses (Laurencelle, 1998 ; Green et al., 1977 ; Cortina, 1993, Conbach et Shavelson, 2004). Nous avons récapitulé les résultats de l'ACP dans le tableau (4) suivant :

**Tableau 4 : Analyse factorielle sur le niveau d'endettement islamique**

Items	Composante	Communalité
	1	
Niveau de la dette islamique (DLT + CT) sur l'ensemble de vos dettes	0,845	0,570
Niveau de la dette islamique à long terme sur le total de vos avoirs	0,808	0,653
Proportion dettes islamiques court terme sur total passif	0,755	0,505

Par rapport à vos fonds propres, quel est niveau de vos dettes islamique (DLT + CT)	0,711	0,715
<b>Valeurs propres</b>	<b>2,443</b>	
<b>% variance expliquée</b>	<b>61,068</b>	
<b>% cumulé de la variance expliquée</b>	<b>61,068</b>	
<b>Alpha de Cronbach</b>	<b>0,784</b>	

Sources : Nos résultats

### 3.1.1.2. Mesure de performance financière

La performance financière, variable dépendante de notre étude, est mesurée par une échelle composée de 6 items suivant une échelle de Likert à cinq point (**très faible, faible, moyen élevé et très élevé**). Ces propositions ainsi formulées nous ont permis de recueillir les avis des différents répondants sur le niveau de performance financière de leurs entreprises (voir tableau 3 en annexe).

Par ailleurs, les analyses préalables à la factorisation montrent que l'indice KMO est de 0,845, valeur méritoire au sens de Laurencelle (1998). Le Chi-deux du test de sphéricité de Bartlett est de 101,821 au degré de liberté de 10 avec une significativité de 0,000. Ces valeurs soulignent une bonne adéquation entre les observations et que les données sont factorisables.

**Tableau 5 : KMO et test de sphéricité de Bartlett**

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,845
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	101,821
	ddl	10
	Signification de Bartlett	0,000

Sources : Nos résultats

L'observation du tableau de l'analyse factorielle nous indique qu'il découle une seule composante de l'ACP. La composante retient cinq (05) items dont les communalités sont toutes satisfaisants (supérieurs à 0,5). L'échelle de mesure témoigne d'une bonne cohérence interne avec une valeur de 0,894 (Laurencelle ;1998 ; Green et *al.*, 1977 ; Cortina, 1993, Cronbach et Shavelson, 2004). Le facteur a une valeur propre de 3,227 et restitue à raison de 64,550% la totalité des informations initiales introduites dans l'ACP. Ce facteur a été nommé **Performance Financière** en nous inspirant des travaux de Bocco (2010) et Issor (2017).

**Tableau 6 : Analyse factorielle sur la performance financière**

Items	Composante	Communalité
	1	
Capacité d'autofinancement (capacité de l'entreprise à financer ses activités)	0,86	0,739
Accroissement des bénéfices	0,858	0,737
Rentabilité des fonds investis	0,816	0,667
Génération des flux croissants des liquidités	0,772	0,596
Croissance du chiffre d'affaires (accroissement des volumes des ventes)	0,699	0,489
<b>Valeurs propres</b>	<b>3,227</b>	
<b>% variance expliquée</b>	<b>64,550</b>	
<b>% cumulé de la variance expliquée</b>	<b>64,550</b>	
<b>Alpha de Cronbach</b>	<b>0,894</b>	

Sources : Auteurs

Suite aux ACP réalisées sur les dimensions du financement islamique et la performance financière, le modèle économétrique s'écrit sous la forme suivante :

$$Y = a_0 + a_1X_1 + a_2X_2 + \beta t$$

Avec

**Y** = Performance financière ;

**X<sub>1</sub>** = Type de financement islamique ;

**X<sub>2</sub>** = Niveau d'endettement islamique ;

**a** = constante ;

**βt** = le terme d'erreur.

### 3.1.2. Résultats de la régression

Nous cherchons dans ce paragraphe à expliquer la performance financière des PME par le financement islamique à l'aide d'une régression linéaire multiple. Ce choix du test s'explique par le fait que la variable « **financement islamique** » est mesurée par deux dimensions : « type de financement islamique » et « niveau d'endettement islamique »

Ainsi, nous allons tout d'abord procéder à une lecture des caractéristiques du modèle de régression. Nous analyserons de ce fait, le pouvoir explicatif du modèle et la relation entre la variable explicative « financement islamique » et la variable dépendante « performance financière des PME ».

**Tableau 7 : Récapitulatif du modèle de régression**

Variables	Coefficients standardisés (β)	t de Student	Signification
Constante	-4,23E-17	0	1,000
Niveau d'endettement islamique	0,651	16,803	0,000
<b>R = 0,651 R<sup>2</sup> = 0,422 R<sup>2</sup> ajusté = 0,389 F = 432,764 P = 0,000 ddl : 1-46</b>			

*Sources : Nos résultats*

Selon le tableau (7) présenté ci-haut, il ressort que le croisement entre les dimensions de la variable explicative (indépendante) et la variable expliquée (dépendante) affiche un coefficient de corrélation de 0,651, traduisant une bonne association. Le pouvoir prédictif du modèle est mesuré par le coefficient de détermination d'une valeur de 0,389. Ce dernier voudrait dire que la performance financière varie à raison de 38,9% en fonction du niveau d'endettement islamique. Cette variation légèrement faible pourrait s'expliquer par le fait que certaines variables du financement islamique ne sont pas prises en compte par le modèle, celui-ci considérant uniquement les différentes formes de la performance financière. En outre, la variation faible du modèle est complétée par le F de Fisher de 232,764 significatif au seuil de 0,000 (largement inférieur à 0,05), ce qui justifie le bon ajustement du modèle. De façon générale, le modèle semble satisfaisant et donc la performance financière est expliquée par le financement islamique de façon significative.

Ainsi, ces résultats que nous venons de présenter mettent en évidence un modèle de régression linéaire de l'influence du financement islamique sur la performance financière. Ce modèle peut être résumé par l'équation suivante :

$$Y = -4,23^{E-17} + 0,651 X + \varepsilon$$

(16,803)

Avec :

**Y** = Performance financière des entreprises ;

**X** = Niveau d'endettement islamique ;

**ε** = terme d'erreur ; (.) : t de Student.

L'analyse du modèle de la régression linéaire montre qu'il y a un lien significatif entre le financement islamique et la performance financière des entreprises. En effet, nous remarquons que la valeur de  $t$  de student (16,803), de la variable explicative : « niveau d'endettement islamique » est très largement supérieure à 2 et très significatives au seuil de 0,000. Ensuite, le sens de la relation est vérifié par le signe de « Bêta » qui est positif, confirmant ainsi l'effet positif de la variable explicative sur la variable expliquée.

Globalement nous constatons le rejet de l'hypothèse nulle qui stipulait l'absence de relation entre « financement islamique » et « performance financière des entreprises ». Nous concluons que l'hypothèse de recherche formulée est acceptée et que le « financement islamique » a une influence positive sur la « performance financière ». Ces résultats sont proches de ceux des travaux des auteurs qui se sont intéressés au problème de financement des entreprises en général (Modigliani et Miller, 1958 et 1963, Kraus et Litzenberger, 1973, Jensen, 1984 ; Um-Ngouem, 1996 et 1997 ; Zekri, 2005 ; Djimasra et *al.*, 2013 ; Tioumagneng, 2011 ; Feudjo et Tchankam, 2012...), du financement des entreprises par la finance islamique (Ibrahima, 1996, Ilboudo, 2016 et 2019 ; Grangereau et Haroun, 2004 ; Djoufouet et Nzongang, 2019...) et de la performance financière des entreprises (Charreaux, 1998 ; Albouy, 1999 ; Colot et Croquet, 2007 ; Djimasra et *al.*, 2013 ; Mandeng, 2021). Et conformément à la théorie économique islamique qui stipule une relation positive entre le financement islamique et la performance de l'entreprise, nous avons trouvé une relation positive entre le niveau d'endettement islamique et la performance financière des entreprises.

Ces résultats corroborent ceux des travaux de Ilboudo (2016 et 2019) qui, en travaillant sur l'analyse comparative des coûts des financements entre le système conventionnel et le système islamique, a souligné une relation curviligne entre le volume du financement islamique obtenu et la performance des entreprises burkinabè.

Nos résultats sont également semblables aux prédictions de la théorie du compromis qui stipule une relation positive entre le niveau d'endettement et la performance financière (Rachdi, 2022), et qui prédit que les entreprises rentables sont solvables et disposent des capacités d'endettement plus élevées, alors elles devraient s'endetter pour bénéficier de la déductibilité des charges d'intérêts. Ceci dit, étant donné l'absence du taux d'intérêt dans le système islamique, la rémunération des créanciers financiers est indexée soit sur la marge bénéficiaire ; soit sur le résultat net de l'entreprise. Dans cette perspective, le monitoring permet aux créanciers financiers islamique, dans le cadre des contrats participatifs, de veiller à une meilleure allocation des ressources, s'assurer de la conformité de l'agent avec les clauses contractuelles et vérifier la véracité des informations communiquées (Khalil et *al.*, 2002 ; Badaj et Radi, 2017 ; Mohamadou et Aissatou, 2020). Toutefois, le monitoring est coûteux et peut entraîner le refus du financement sur les marchés en raison des coûts excessifs de la surveillance nécessaire pour contrôler les contrats (Diamond, 1984 ; Williamson, 1986 ; Boyd et Prescott, 1986 ; Badaj et Radi, 2017). Par ailleurs, S'agissant des contrats non participatifs, le fait même que ces financements soient des produits d'achat/vente, permettent de réduire les risques (et par conséquent les coûts d'agences) en ce sens que c'est les créanciers financiers qui achètent le produit directement, l'entreprise ne reçoit pas de fonds dans son compte (Mohamadou et Aissatou, 2020).

### 3.2. Implications managériales

Avec la sophistication de la sphère financière depuis quelques décennies, les moyens de financement qui s'offrent aux entreprises sont multiples et divers (Lahmini et Ibenrissoul, 2015). Ainsi, face à cette diversité grandissante, la question de l'impact de la décision de financement sur la performance de l'entreprise est essentielle. Bien que cette dernière ait été traitée dans plusieurs contextes, force est de constater que les tentatives de réponses apportées concernent essentiellement le niveau d'arbitrage entre le financement conventionnel et les fonds propres. Notre étude s'est intéressée, à l'arbitrage entre financement islamique et fonds propres. Cette étude est capitale car, du point de vue pratique, le choix d'un mode de financement au détriment d'un autre peut s'avérer pénalisant pour

l'entreprise, ou au contraire peut contribuer à l'amélioration de sa performance financière de façon significative (Lahmini et Ibenrissoul, 2015).

Par ailleurs, les ressources de l'entreprise étant par définition limitées (Peccaud, 2014), la décision de financement (ou le choix d'un mode de financement) doit s'accompagner d'une gestion financière efficace (de la part du dirigeant ou le Directeur Financier). Cette dernière implique: le choix de l'organisation (afin de s'assurer d'une meilleure allocation des ressources), la planification, le contrôle et le suivi des ressources allouées à chaque activité (ou service de l'entreprise) afin d'atteindre les objectifs de performance, si l'on s'en tient au schéma du processus de création de valeur tel que stipulé par Peccaud (2014) et l'avis d'un de nos interviewés : « [...] Vous savez, la survie et le développement d'une entreprise ne dépendent pas seulement des financements qu'il faut avoir. Il faut aussi savoir bien l'employer... bien gérer cet argent que la banque vous donne. Aujourd'hui peu importe la garantie que vous donnez à la banque, genre titre foncier ou autres... ils ne vous financeront que si vous avez un projet et une organisation capable de générer du cash. Donc c'est votre capacité de gestion qui va convaincre le banquier à vous accorder un prêt et les garanties sont justes là en cas de cas. Une sorte de motivation qui va vous permettre de vous impliquer plus dans la gestion de votre entreprise si vous voulez [Rire]... ».

Afin d'atteindre les objectifs de performance des PME, les implications managériales doivent s'orienter vers les leviers de performance suivantes :

### 3.2.1. De l'amélioration de la marge bénéficiaire

La marge est la différence entre le prix de vente d'un produit (ou un service) et son coût d'achat pour les entreprises commerciales ou son coût de revient pour les entreprises de transformation (ou le coût de la réalisation de la prestation pour les entreprises de service). Son calcul permet à l'entreprise de fixer les prix de ventes de ses produits (et services), se situer par rapport à la concurrence et suivre l'évolution de ses profits. De ce fait, elle fait partie des données financières indispensables que l'entreprise doit suivre tout au long de son existence.

Par ailleurs, l'accroissement des revenus de la marge passe par l'accroissement des ventes (donc du chiffre d'affaires) et la réduction des coûts :

- **Optimisation de ventes** : Si le modèle économique de l'entreprise est bien déterminé et fonctionne à partir de la petite échelle, il est possible d'augmenter ses marges en étendant le modèle à la plus grande échelle. Pour ce faire, l'entreprise peut utiliser les stratégies commerciales suivantes afin d'augmenter sa marge sur le long terme : Développer sa force de vente, Fidéliser les gros clients, prospecter des nouveaux canaux de distribution et faire en sorte que les petits clients deviennent des gros clients... Par ailleurs, compte tenu du fait qu'il s'agisse d'une stratégie à long terme, l'orthodoxie financière voudrait que cette dernière soit financée par des dettes à long et moyen terme, qui pourront être remboursées par les cash-flows futurs dégagées par l'entreprise, tel que : **la Musharaka ou la Mucharaka dégressive** ;
- **La réduction des coûts** : En effet, l'exploitation génère des coûts qui peuvent augmenter en fonction de l'activité ou du fait de la mauvaise gestion de ses postes de dépenses. A cet effet, la répercussion de la hausse de ces coûts sur les prix de vente des produits de l'entreprise pourrait être une solution pour augmenter sa marge. Cependant, l'augmentation des prix des ventes pourrait faire fuir la clientèle de l'entreprise. Afin de conserver le rapport qualité/prix, il existe une panoplie des stratégies que l'entreprise pourrait utiliser afin de réduire ses coûts et augmenter sa productivité, parmi lesquelles :
  - **Trouver des sources d'approvisionnement beaucoup plus favorables à l'entreprise** : Il s'agit entre autres pour l'entreprise de négocier des nouvelles conditions de remises supplémentaires avec les fournisseurs, augmenter ses volumes de commandes (des produits non périssables) pour bénéficier des réductions de prix... à cet effet, le

financement pour acquisition de marchandise (la Mourabaha) pourrait être parmi les solutions envisageables par le dirigeant ;

- Evaluer régulièrement les activités afin de s'assurer d'une meilleure allocation des ressources : Dans une organisation complexe il est primordial de savoir comment sont alloués les ressources qui sont par définition limitées pour accroître la valeur de l'entreprise. L'approche par les processus, en liaison avec la démarche qualité, est une des méthodes pour améliorer la performance de l'entreprise. La cartographie des processus permet d'identifier les dysfonctionnements (tâches inutiles ou redondantes), de réduire les délais. Elle facilite la comparaison avec d'autres entreprises (benchmarking). Elle contribue également à identifier et mettre sous contrôle les risques opérationnels (Peccaud, 2014). Dans ce contexte, le financement par la moucharaka (dégressive ou non) pourrait être un excellent moyen pour l'entreprise de s'assurer d'une répartition efficace des ressources de l'entreprise. Car en effet, cette forme de financement exige un droit de regard de la banque (ou tout autre créancier financier islamique) sur la gestion de l'entreprise.

### 3.2.2. De l'optimisation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

L'optimisation du BFR produit les améliorations les plus rapides sur le résultat et la trésorerie de l'entreprise. Par contre, même si des améliorations peuvent s'étaler sur plusieurs années (cession de filiales), elles ne sont pas récurrentes à l'inverse des actions sur le résultat (Peccaud, 2014). De ce fait, réduire le BFR de son entreprise exige une gestion rigoureuse à la fois des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs.

- **Optimisation des stocks** : Il s'agit d'avoir une gestion rigoureuse des approvisionnements pour limiter le montant des stocks matières au niveau du stock outil. Sans forcément espérer satisfaire aux exigences de la méthode du « juste à temps ». À cet effet, le recours à la Mourabaha constitue une bonne façon de financer l'achat de matières premières et semi-produits. Ainsi, bénéficiant du soutien bancaire, les PME peuvent mettre en place une gestion rationnelle des approvisionnements ;
- **Limiter les délais de paiement des créances clients** : Pour limiter les délais de paiement à des durées raisonnables, un bon cadre contractuel peut être construit autour de la règle de « intuitu personae », omniprésente dans les relations économiques en Islam. Ce code moral engage toutes les parties au contrat. En faisant appel aux IFI, l'entreprise et ses partenaires sont tenus de respecter les clauses de contrats très précises et qui mentionnent les quantités, les qualités, les délais de livraison, les conditions de paiement etc., relatifs à la fourniture d'une marchandise. Cette moralisation des pratiques commerciales profite naturellement aussi bien au client qu'au fournisseur.

### Conclusion

La recherche des nouveaux modes de financement susceptibles de combler les insuffisances du système conventionnel associée au développement sulfurant de la finance islamique ces dernières décennies dans les pays en voies de développement tel que le Cameroun, suscite des intérêts amenant à des recherches comme celle que nous avons entreprise sur le financement islamique et la performance financière des PME. L'objectif étant d'expliquer l'incidence de celui-ci sur la performance financière des PME dans ce contexte particulier. Pour atteindre cet objectif, nous avons procédé en deux (02) étapes. D'une part, un guide d'entretien permettant d'appréhender les concepts de la finance islamique et de recenser les différents indicateurs de la performance financière, afin de mieux affiner nos hypothèses de recherches. D'autre part une enquête proprement dite à travers un questionnaire à l'échelle de mesure ordinale, administré auprès de quarante-huit (48) PME permettant de recueillir les avis des différents répondants. L'analyse de régression fait état d'une relation positive

entre le niveau d'endettement islamique et la performance financière des PME. Les implications managériales vont également dans le sens de l'amélioration de la performance financière des PME.

### Références bibliographiques

Abdalla, M.G.-E. (1999), « Partnership (Musharakah): A New Option for Financing Small Enterprises? », *Arab Law Q.* 14, pp. 257-267. //DOI:10.1163/026805599125826471

Adair P. et Adaskou M. (2011), « Théories financières et endettement des PME en France : une analyse en panel », *Revue Internationale PME*, vol. 24, n° 3 - 4, pp. 1 - 36. // URL : <http://id.erudit.org/iderudit/1013665ar> DOI : 10.7202/1013665ar

Adair P. et Adaskou M. (2014), *Théorie du compromis Théorie du compromis versus Théorie du versus Théorie du financement hiérarchique : une analyse sur un panel analyse sur un panel de PME non cotées de PME non cotées*, Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, 12ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME 29, 30 et 31 octobre 2014, Agadir.

Ahmed A. S. (1990), « Économie islamique principes et réalités l'expérience récente des pays arabes : une première évaluation », *Revue Tiers Monde*, pp. 405-435. // <http://www.jstor.org/stable/23591509>. Accessed 7 June 2024.

Albouy M. (1999), « Théorie, applications et limites de la mesure de la création de valeur », *Revue Française de Gestion*, Janvier-Février, 81-90. // DOI : 10.3166/rfg.160.139-158. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-1-page-139.htm>

Ang J. S. (1991), « Small business uniqueness and the theory of financial management », *Journal of Small Business Finance*, vol. 1, n° 1, pp. 1 - 13.

Assous, N. (2015), « L'impact des décisions financières sur la création de valeur au sein des entreprises publiques algériennes cotées à la bourse d'Alger : Cas de SAIDAL et l'E.G. HAURASSI », Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie. // <https://dspace.ummo.dz/handle/ummo/1485>

Badaj F. et Radi B. (2017), « Le principe de Partage des Profits et des Pertes et le financement des PME : Une analyse fondée sur les conclusions majeures des théories financières », *Recherches et Applications en Finance Islamique*, Vol. 1, n° 2, pp. 165-181.

Bahyaoui S. (2017), « Systèmes de mesure de la performance (SMP) dans les PME marocaines : les résultats d'une recherche Exploratoire », *European Scientific Journal*, vol.13, n° 10, pp. 149 - 168.

Belabes A. (2010), « Le lien entre finance et économie islamique via le modèle principal "ZR" », *Étude en économie islamique*, Vol.4, n°1, Janvier 2010.

Bocco, B. S. (2010), « Perception de la notion de performance par les dirigeants de petites entreprises en Afrique », *La Revue des Sciences de Gestion*, N°241, pp. 117-124.

Boyd J. et Prescott E. (1986), « Financial Intermediary Coalitions », *Journal of Economic Theory*, April 86, vol. 38, n°2, pp. 211-32.

Bradley, M., Jarrell, G., Kim, H. (1984), « On the Existence of an Optimal Capital Structure: Theory and Evidence », *Journal of Finance*, vol. 39 Issue 3, pp. 857-878.

Cassar G. et Holmes S. (2003), « Capital structure and financing of SMEs », *Accounting and Finance*, Vol. 43, Issue 2, pp. 123-147.

Causse G. (2012), « Le sort des banques islamiques : De la difficulté de satisfaire des objectifs multiples », *La Revue des Sciences de Gestion*, N°3, pp. 111-121.

Causse, G. (2010). La finance Islamique : les principes et les principales opérations. *La revue du Financier*, 183, 23-44.

Charreaux G. (1997), Vers une théorie du gouvernement des entreprises, In Charreaux G. (Coord), Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance, théories et faits, Economica, Paris.

Charreaux G. (1998), « Les mesures de la création de valeur : fondements théoriques et limites », *Revue Echanges*, N° 150, Décembre 1998, 50-53.

Colot O. et Croquet M. (2007), « L'endettement des moyennes entreprises familiales est-il différent de celui des moyennes entreprises non familiales ? Le cas de la Belgique », *Management et Avenir*, vol. 1, n° 11, pp. 167 - 185.

Cortina, J. M. (1993), « What is coefficient alpha ? An examination of theory and applications », *Journal of Applied Psychology*, vol 78, n°1.

Cronbach I. J. et Shavelson R. J. (2004), *My current thoughts on coefficient alpha and successor*.

Diamond D. (1984), « Financial Intermediation and Delegated Monitoring », *Review of Economic Studies*, July, vol. 51, n°3, pp. 393-414.

Djimasra N., Djal-Gadom G., Danna, A., et Ludé D. A. (2013), *Crédit Bancaire et Performance des Petites et Moyennes Entreprises Tchadiennes à l'ère Pétrolière*, Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires.

Djoufouet F.W. et Nzongang J. (2019), « De la microfinance conventionnelle à la microfinance islamique : une alternative au développement socioéconomique de l'Afrique ? », *Recherches et Applications en Finance Islamique*, Volume 3, Numéro 1, février 2019. ISSN : 9052- 0224.

El Ouafa K. (2016), « La finance islamique face à l'asymétrie informationnelle » *Finance & Finance Internationale*, n° 4.

Feudjo J. R. et Tchankam J. P. (2012), « Les déterminants de la structure financière : comment expliquer le paradoxe de l'insolvabilité et de l'endettement des PMI au Cameroun ? », *Revue Internationale PME*, vol. 25, n°2, pp. 99-128.

Grangereau P. et Haroun M. (2004), « Financements de projets et financements islamiques –Quelques réflexions prospectives pour des financements en pays de droit civil », *Banque & Droit*, n° 97, sept-oct.

Green S. B., Lissitz R. W. et Mulaik S. A. (1977), « Limitations of coefficient alpha as an index of test unidimensionality », *Educational and Psychological Measurement*, n°37.

Haddab, E. et Traimond, P. (1992), « La finance islamique et la contrainte des besoins en fonds de roulement des PME », *Revue internationale P.M.E.*, Vol. 5 N° 3-4, pp. 141–152.

Ibrahima, B. (1996), « PME et institutions financières islamiques », Services financiers et allègement de la pauvreté, Document de travail N°6.

Ilboudo, H. M. (2019), « Etude de l'impact du cout du crédit sur l'accès au financement pour les Pme au Burkina Faso dans une analyse comparative entre les institutions de finance classique et celles de finance Islamique », *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Vol. 21, N° 1, pp. 431-444.

- Ilboudo, H-M. (2016), « Financement des PME au Burkina Faso : une Analyse Comparative des Banques Classiques, des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) Classiques et des Etablissements Financiers Islamiques (EFI) en Termes de Coût des Produits », *RUFISO*, pp. 1- 24.
- Imam P. et Kpodar K. (2015), « Finance islamique et croissance économique : Une analyse empirique », *Revue d'économie du développement*, vol. 23, n° 1, pp. 53 - 95.
- Issor Z. (2017), « La performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions », *Revue Projective*, vol. 2, n° 17, pp. 93 - 103.
- Jensen M. C. et Meckling W. F. (1976), « Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3, pp. 305-360.
- Kaplan R. S. et Norton D. P. (1996), *The balanced Scorecard*, Harvard Business School Press.
- Kelly K. (1991), « The Antitrust Analysis of Grocery Slotting Allowances: The Procompetitive Case », *Journal of Public Policy & Marketing*, vol. 10, n° 1, pp. 187 – 198.
- Khalil A.A., Colin R. et Murinde V. (2002), « On agency-contractual problems in mudarabah financing operations by Islamic banks », In : Munawar Iqbal and David T. Llewellyn, *Islamic Banking and Finance, New Perspectives on Profit-Sharing and Risk*, ed, Edward Elgar, UK, MA, USA, pp. 57-94.
- Khan, T. (1995), « Demand for and Supply of Mark-up and PLS Funds in Islamic Banking : Some Alternative Explanations », *Islamic Economic Studies*, Vol. 3, n° 1, pp. 39-78.
- Kraus A. et Litzenberger H. (1973), « A state-preference model of optimal financial leverage », *Journal of finance*, vol. 28, n°4, pp. 911-22.
- Laurencelle L. (1998), *Théories et Techniques de la mesure instrumentale*, Sainte-Foy : Presses Universitaires de Québec, Québec.
- Martens A. (2001), « La finance islamique : fondements, théorie et réalité. », *L'Actualité économique*, Vol. 77, N°4, 475–498. <https://doi.org/10.7202/602361ar>
- Maududi S. A. (1947), « The economic problem of man and its Islamic solution. », *Maktaba-E-Jama'at-E-Islam*, Hind.
- Modigliani F. et Miller M. (1958), « The cost of capital, corporation finance and the theory of investment », *The American Economic Review*, vol. 53, n° 3, pp. 261 - 297.
- Modigliani F. et Miller M. H. (1963), « Corporate Income Taxes and the Cost of Capital: A Correction », *The American Economic Review*, vol. 53, n° 3, pp. 433 - 443.
- Mandeng M. N. J. (2021), « perception de la performance par les organisation paysannes productrices de cacao et café », *Journal of Academic Finance*, Vol 12, n° 2, pp 2-18
- Mohamadou M. et Aissatou K. (2020), La banque Islamique permet-elle de mieux réduire les asymétries d'information dans la relation financière comparativement à la banque conventionnelle ? Une étude de cas camerounais *Finance et Finance Internationale*, Vol. 1, N°19 Juillet 2020.
- Molay E. (2005), « La structure financière du capital : tests empiriques sur le marché français » *Finance Contrôle Stratégie*, Volume 8, n° 4, décembre 2005, p. 153 – 175.
- Myers S. C. et Majluf (1984), « Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have », *Journal of Financial Economics*, vol. 13, n° 2, pp. 187-220.

- Ngaha R. P. et Binam F. F. (2019), « Les déterminants de la réticence au marché de la finance islamique au Cameroun », *Revue congolaise de gestion*, vol. 28, n° 2, 2019, pp. 41 - 85.
- Ngongang D. (2012), « Le financement du haut de bilan dans les PME camerounaises et Tchadiennes », *Revue Congolaise de Gestion*, vol. 1, n°s 15 - 16, pp. 45 - 80.
- Ngongang D. et Ahmadou B. (2018), « Impact du profil du dirigeant sur le niveau d'endettement bancaire des PME camerounaises », *Journal of Academic Finance*, vol. 9, n° 1, pp. 2 - 17.
- Ngono J. F. L (2021), « Finance islamique et inégalités des revenus en Afrique subsaharienne », *Recherches et Applications en Finance Islamique (RAFI)*, vol. 5, n° 1, pp. 29 - 51.
- Peillex, J. et Ureche-Rangau, L. (2015), « Comment expliquer la performance financière de l'investissement conforme à la Charia ? », *Management international*, Vol. 19, N°2, pp.128-139.
- Rachdi I. (2022), « La religion influence-t-elle la structure financière des PME Familiales Marocaines », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, vol. 3, n° 8.
- Ross. S (1977), « The determination of financial structure : The incentive signaling approach », *Bell Journal of Economics*, vol. 8, n° 1, pp. 23 - 40.
- Séverin E. et Dhennin S. (2003), « Structure du capital et mesures de restructuration », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 6, n° 1, pp. 155 - 186.
- Singock S. C. et Mandeng M. N. J. (2021), « La structure financière des TPE au Cameroun obéit-elle à la théorie du « Pecking Order » ou à celle du « Trade-Off » ? », *La Revue du Financier*, Vol. 246.
- Tioumagneng A. (2011), « Crédit bancaire et comportement des PME investissant en actifs intangibles », *Marché et Organisations*, vol. 2, n° 14, pp. 195 - 213.
- Um-Ngouem M. (1996), *Financement bancaire et gestion des petites et moyennes entreprises camerounaises*, Thèse de Doctorat, Université de Montesquieu-Bordeaux IV.
- Um-Ngouem M. T. (1997), « La spécificité du problème de l'investissement dans les PME camerounaises », *Note de Recherche de l'AUPELT-UREF*.
- Usunier J., Earsterby-Smith M. et Thorpe, R. (2000), *Introduction à la recherche en gestion*.
- Van Campenhoudt L. et Quivy R. (2011), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Warde, I. (2000), «The Revitalization of Islamic Profit and-Loss Sharing », Paper Presented in Third Harvard University Forum on Islamic Finance, organized by Center for Middle Eastern Studies, Harvard University on 1st October 1999, C. Cambridge, U.S.A.
- Williamson, S.D. (1986), « Costly Monitoring, Financial Intermediation and Equilibrium Credit Rationing », *Journal of Monetary Economics*, vol 18, n° 4, pp.158-179.
- Zekri I. (2005), « L'impact de la décision de financement sur la performance de l'entreprise mesurée par la valeur économique ajoutée (EVA). », *Comptabilité et Connaissances*, May 2005, France. pp.CD-Rom, 2005. <halshs-00581297>

## Annexe

*Tableau 1 : Indicateurs de mesure du type financement islamique*

	Jamais	Pas assez souvent	Souvent	Assez souvent	Très souvent
Crédit d'investissement avec prise de participation au capital de l'entreprise					
Prise de participation dégressive dans les projets de l'entreprise ; en reversant à intervalle régulier la partie de bénéfice revenant à la banque					
Financement pour acquisition des matériels/équipements					
Financement pour acquisition de marchandises					
Ijara, location du matériel avec option de vente ou non					
Financement des marchés publics					

*Source : Notre questionnaire**Tableau 2 : Indicateurs de mesure du niveau d'endettement islamique*

	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
Proportion dettes islamiques court terme sur le total de vos avoirs (Total Actif)					
Niveau de la dette islamique à long terme sur le total de vos avoirs (Total Actif)					
Par rapport à vos fonds propres, quel est niveau de vos dettes islamique (DLT + CT)					
Niveau de la dette islamique (DLT + CT) sur l'ensemble de vos dettes					

*Source : Notre questionnaire**Tableau 3 : Indicateurs de mesure de la performance financière*

	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevée
Génération des flux croissants des liquidités					
Croissance du chiffre d'affaires (accroissement des volumes des ventes)					
CAF (capacité de l'entreprise à financer ses activités)					
Accroissement des bénéfices					
Rentabilité des fonds investis					
Couverture des charges d'exploitation (Seuil de rentabilité)					

*Source : Notre questionnaire*